

## CFA de l'académie de Versailles

# BAC PRO MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A VOITURES PARTICULIÈRES

UFA Jean Rostand - 66 Rue Fernand Bodet 78200 Mantes-la-Jolie

### OBJECTIFS

Le bachelier professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité de service dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules et, selon l'option, dans les domaines des voitures particulières, des véhicules de transport routier ou des motocycles.

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- Effectuer des diagnostics sur les véhicules ;
- Réceptionner et restituer le véhicule ;
- Participer à l'organisation de la maintenance.

### CONTENU

Compétences professionnelles :

S'informer – communiquer :

- Collecter les données nécessaires à son intervention
- Communiquer en interne et avec les tiers

Analyser – décider :

- Préparer son intervention
- Diagnostiquer un dysfonctionnement mécanique
- Effectuer le diagnostic d'un système pilote

Réaliser :

- Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
- Effectuer les mesures sur véhicule
- Effectuer les contrôles, les essais
- Régler, paramétrer un système
- Préparer le véhicule
- Gérer le poste de travail

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Economie droit
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère

### POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel peut intervenir :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- Dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

### PUBLICS

Salarié en Contrat d'Apprentissage

### DURÉE

De 2025 h

### DATES

Date de début : 01 septembre 2022

Date de fin : 27 juin 2025

### PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (ex V)

- Un niveau de fin de 3ème pour le BAC PRO en 3 ans.
- Validé un CAP Maintenance des Véhicules Option Voitures Particulières pour le BAC PRO en 2 ans.

### NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (ex IV)

### VALIDATION

Diplôme / unité de diplôme

Bac pro maintenance des véhicules option A voitures particulières

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

A distance

Cours du jour

Face à face

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Fiche RNCP 19117](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

## COÛT

Reste à charge 0 €

## FINANCEMENT

Entreprise et OPCO

## DOMAINES PROFESSIONNELS

Mécanique, construction, réparation

## CONTACT

Mr Kamel Beouche

Mail : [ddfpt\\_lycee@ac-versailles.fr](mailto:ddfpt_lycee@ac-versailles.fr)

Tél : 01.30.94.80.19

Ou

Mme Nathalie Morel

Tél : 01.30.94.80.18

Mail : [nathalie.pesneaud@ac-versailles.fr](mailto:nathalie.pesneaud@ac-versailles.fr)

## RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Stéphanie Lasri

[stephanie.lasri@ac-versailles.fr](mailto:stephanie.lasri@ac-versailles.fr)

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

